

Compte-rendu du conseil municipal du 24 avril

- 1- résultat de la consultation maîtrise d'œuvre « requalification des chemins communaux » : après l'avis favorable de la commission communale d'Appel d'Offres, réunie le 24 avril à 20H00, le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet GEOVAL.
- 2- Validation du cahier des charges « étude de faisabilité de la déviation du bourg d'Espalem » : des remarques sont faites sur le volet paysager (estimation), l'aménagement pour la traversée de troupeaux ; elles sont ajoutées au cahier des charges.
- 3- Demande de subvention pour les apéro-musique : le conseil après avoir débattu sur la compétence de la communauté de communes et autres points se prononce 1 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions, néanmoins le conseil fait savoir que le matériel de la Communauté de Communes est à disposition et que la question de la subvention se reposerait si des manifestations se déroulaient au-delà de la commune de Blesle.
- 4- Questions diverses :

Une benne à encombrants sera mise à disposition du public du 21 juin au 26 juin 2012.

Une demande sera faite également au Sictom pour un container récupérateur de vêtements
Les travaux de l'annexe de la salle sont terminés, le mobilier de la bibliothèque devrait être livré en juin et la bibliothèque sera ouverte au public après la visite de la Commission de Sécurité.

Curage de la lagune : l'entreprise Terralys a rendu son rapport favorable à l'épandage des boues sur des champs agricoles (environ 8ha à trouver) ; des agriculteurs seront sollicités.

Protection sociale complémentaire des employés de la commune : accord du conseil municipal de se joindre à la procédure de mise en concurrence qui va être organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Loire pour conclure une convention de participation avec un des organismes visant à permettre aux agents de signer avec l'organisme retenu un contrat de protection sociale complémentaire.

Eolien : la communauté de communes s'est prononcée défavorable à la création de ZDE et par ailleurs elle va donner un avis sur le projet d'Espalem. Le conseil demande à l'entreprise Saméole de nous envoyer son cahier des charges comme annoncé par celle-ci
La proposition est faite par le conseil d'inviter les conseils municipaux des communes de Lorlanges et Espalem au projet pour le leur présenter et recueillir leur avis ainsi que le bureau de l'association « vents d'Espalem ».

CCAS : 2 nouveaux membres ont rejoint le CCAS d'Espalem à savoir madame Becat Louise et monsieur Arnaud Marc.